



Circulaire 8046

du 12/04/2021

Addendum à la circulaire 7616 relative à la composition du dossier individuel de l'étudiant, au registre matricule, au droit d'inscription et au registre de présence (comporte des dispositions temporaires applicables dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, à l'année scolaire/académique 2020-2021).

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : n° des circulaires 7616 du 12-06-2020

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 13/04/2021
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Cas d'exemption du paiement du DI : demandes d'attestations d'exonération pour les chercheurs d'emploi - modification d'une adresse FOREM
-----------------------	---

Mots-clés	inscriptions, documents annuels et listes de présence ; composition du dossier individuel de l'étudiant, registre matricule des étudiants, droit d'inscription, registres de présence
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMSLes pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : <ul style="list-style-type: none">Les VérificateursLes contrôleurs financiers SACA de W-B-E

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, DGESVR, Etienne GILLIARD, Directeur général
--

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
MEUNIER, Thierry	Direction de l'enseignement de promotion sociale	02 690 85 15 thierry.meunier@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter un changement dans la procédure de demande d'attestations d'exonération, pour les chercheurs d'emploi, auprès du FOREM.

A partir du 13 avril 2021, les établissements d'enseignement de promotion sociale situés à Bruxelles sont invités à transmettre la demande reprenant les étudiants résidant en Région wallonne, au siège central du Forem, à l'adresse électronique suivante : Exoneration.sc@forem.be.

L'adresse maximilien.mittiner@forem.be ne doit plus être utilisée à partir de la date susmentionnée.

Au point b. de la page 16 de la circulaire n° 7616 du 12 juin 2020 relative à la composition du dossier individuel de l'étudiant, au registre matricule, au droit d'inscription et au registre de présence (...), il faut lire désormais :

- b. Forem : les demandes d'attestations d'exonération pour les chercheurs d'emploi seront exclusivement obtenues sur base de listes des étudiants transmises par les établissements d'enseignement de promotion sociale, par courriel, au bureau du Forem Conseil régional dont les établissements concernés dépendent. Pour les établissements situés en Région bruxelloise, la demande reprenant les étudiants résidant en Région wallonne doit être adressée au siège central du Forem :

Régions	Adresses électroniques
Andenne	maisondelemploi.andenne@forem.be
Arlon	serviceclientele.marche@forem.be
Bruxelles	Exoneration.sc@forem.be
Charleroi	conseildemarchesadministratives.charleroi@forem.be
Couvin	conseildemarchesadministratives.couvin@forem.be
Dinant	florence.vergnon@forem.be
Gembloux	maisondelemploi.gembloux@forem.be
Huy	exoneration.huy@forem.be
La Louvière	conseildemarchesadministratives.lalouviere@forem.be
Liège	exoneration.liege@forem.be
Mons	exo.mons@forem.be
Mouscron	exo.mouscron@forem.be
Namur	conseildemarchesadministratives.namur@forem.be
Nivelles	serviceclientele.nivelles@forem.be
Fosses – Mettet - Jemeppe s/S et Sambreville	maisondelemploi.bassesambre@forem.be
Tournai	exo.tournai@forem.be
Verviers	conseildemarchesadministratives.verviers@forem.be

Je vous remercie pour votre collaboration.

Le Directeur général,

Etienne GILLIARD